

STOP À L'ENFERMEMENT!

RASSEMBLEMENT DEVANT LE NOUVEAU CENTRE FERMÉ
"LE CARICOLE" À STEENOKKERZEEL

18 DECEMBRE 2011 / 14H

RDV gare Nossegem à 14h00

Départ de Bruxelles :

en vélo / rond point Schuman à 12h45

en train / gare centrale à 13h40

BIENVENUE EN BELGIQUE!



NI FRONTIERES - NI NATIONS
ARRETEZ LES EXPULSIONS!

NON à l'enfermement!

**Rassemblement contre l'ouverture d'un nouveau centre fermé « le Caricole »
à Steenokkerzeel, ce 18 décembre 2011 à 14 heures.**

Un nouveau centre fermé, surnommé « Caricole » en raison de sa forme de spirale, sera très prochainement inauguré à Steenokkerzeel, à deux pas du 127bis. Une prison de plus pour enfermer des hommes, des femmes et des enfants qui n'ont fait qu'essayer d'améliorer leur existence ou de fuir des situations intenable.

Le plus ancien centre fermé de Belgique (le 127) était un bâtiment de fortune. Après 23 ans de provisoire, de condamnations de la Belgique pour sa gestion particulièrement inhumaine de la déportation des migrants, ce Caricole flambant neuf, vient remplacer par son concept architectural nouveau, les préfabriqués du 127 et le local INAD, moyennant la bagatelle de 10 millions d'euros. On rêve de tels budgets pour tenter de résoudre la crise de l'accueil.

Faut-il se réjouir avec ceux qui viendront sabrer le champagne à Steenokkerzeel courant décembre de la mise en fonction de cette nouvelle prison modèle ?

NON : Parce que sous couvert de meilleures conditions de détention, ce panoptique très sécurisé se donne apparemment aussi pour fonction d'isoler les «cas difficiles».

NON : Parce que ce centre vient encore un peu plus, en application de directives européennes parfaitement honteuses, pérenniser le principe même de l'enfermement des migrants dont nous ne voulons sous aucune condition.

NON : Parce que les directives Européennes et des pressions politiques dans notre pays ont incité notre ministre de la migration à faire une réforme de la procédure de demande d'asile, qui permet un rejet plus rapide des requérants vers des pays dits «pays sûrs» empêchant pratiquement tout recours de la part de ces réfugiés expulsés.

NON : Parce que depuis la circulaire du 10 juin 2011 du Secrétaire d'Etat à la politique d'asile et d'immigration, qui élargit les pouvoirs et les obligations des communes en matière de contrôle des personnes ayant introduit une demande de régularisation, des sans papiers se font arrêter à domicile ou par ruse lors de convocations «bidons», sans avoir l'occasion de faire valoir leurs droit à se défendre.

NON : Parce que prétendre humaniser une politique qui piétine en soi les droits les plus fondamentaux n'a aucun sens et ne peut être le fait que d'une société de plus en plus inhumaine.

Pour des migrations libres !

Pour la Liberté de circulation et d'installation pour tous et toutes !

Non à la criminalisation des sans papiers et demandeurs d'asile !

Non au « Caricole » et à tous les centres fermés !

Tout enfermement est inhumain !